

Investir dans la transition carbone de la Chine

JPM Carbon Transition China Equity ETF (JCCT)



Si nous voulons atteindre les objectifs mondiaux en matière de neutralité carbone, la Chine aura indéniablement un rôle majeur à jouer. En 2020, le pays représentait 31 % des émissions mondiales, soit 17 points de pourcentage de plus que le deuxième plus gros émetteur, les États-Unis.¹

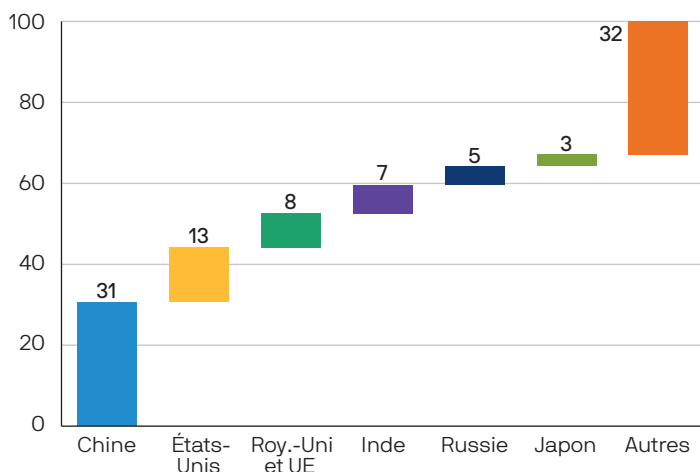
Tout comme les objectifs de neutralité carbone, la croissance et la prospérité à long terme de la Chine sont étroitement liées au dérèglement climatique. Selon le dernier rapport sur le changement climatique² du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies, sans mesures d'adaptation, la Chine subira les pertes économiques les plus importantes au monde en raison de la montée du niveau des mers et des inondations qui en résulteront, ainsi que des risques menaçant sa sécurité alimentaire liés à des conditions météorologiques extrêmes.

Le gouvernement chinois a lancé plusieurs initiatives pour atténuer les effets du changement climatique et, en septembre 2020, le président Xi Jinping a annoncé que le pays ferait tout son possible pour atteindre le pic de ses émissions carbone d'ici 2030 et être neutre en carbone d'ici 2060.

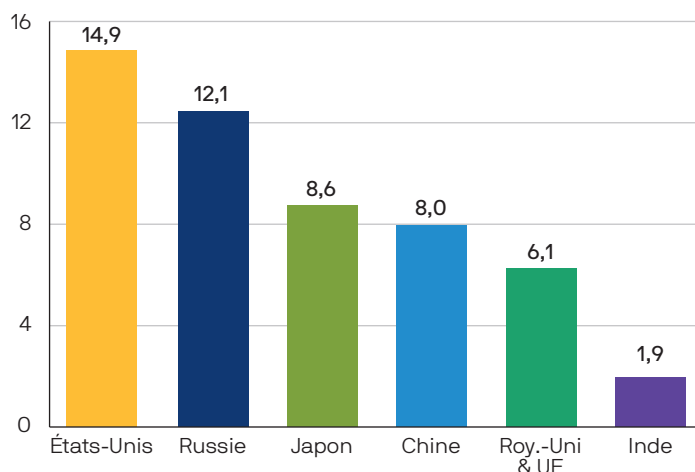
Atteindre ces objectifs sera une tâche titanesque. Le secteur de l'énergie est responsable de près de 90 % des émissions de gaz à effet de serre³ de la Chine. Le pays est en effet encore très dépendant du charbon et sa demande en énergie continue de croître sous l'effet de l'urbanisation rampante. Il est donc encourageant de constater que la Chine investit massivement dans les énergies renouvelables, notamment en accroissant chaque année ses capacités solaires plus que n'importe quel autre pays, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Toutefois, le pays ne peut pas compter uniquement sur les énergies renouvelables pour atteindre ses objectifs. Tous les secteurs, y compris ceux dont les émissions sont difficiles à réduire, comme l'industrie, devront adopter de nouvelles technologies innovantes mais aussi des processus plus efficaces et durables pour éviter d'être les « laissés pour compte » de la transition du pays vers une économie sobre en carbone.

Émissions mondiales de CO₂ par pays
Part des émissions mondiales de CO₂ par pays
%, 2021



Émissions mondiales de CO₂ par habitant
Tonnes, 2021



Source : (tous les graphiques) Gapminder, Global Carbon Project, Our World in Data, Nations Unies, J.P. Morgan Asset Management. Les émissions de CO₂ proviennent de la combustion d'énergies fossiles pour la production d'énergie et de ciment. L'impact des émissions résultant de la modification de l'utilisation des sols (comme la déforestation) n'est pas inclus. Guide des marchés - Europe. Données au 31 mars 2023.

¹ Site Internet de Statista, « Répartition des émissions de dioxyde de carbone dans le monde en 2021, selon les régions du monde »

² GIEC, 2022 : « Changement climatique 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité ». Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

³ Agence internationale de l'énergie : rapport « Feuille de route vers la neutralité carbone pour le secteur énergétique en Chine »

Le JPM Carbon Transition China Equity ETF (JCCT)

Le JPM Carbon Transition China Equity (CTB) UCITS ETF (JCCT) a vocation à investir dans les entreprises qui facilitent la transition de la Chine vers une économie à faibles émissions de carbone et qui atténuent certains risques liés au changement climatique.

La construction de l'ETF débute par son propre indice de référence. J.P. Morgan Asset Management a mis au point un cadre de recherche qui permet d'identifier les entreprises chinoises les mieux positionnées pour tirer parti de la transition. En utilisant des données provenant des entreprises elles-mêmes, de fournisseurs tiers et de notre propre équipe spécialisée dans la science des données, nous nous appuyons sur ce cadre de recherche pour construire des indices de référence exclusifs qui privilégient les entreprises les mieux préparées à la transition vers une économie bas carbone, et écartent celles qui y sont le plus exposées.




Selon nos recherches, les entreprises ont trois leviers à leur disposition pour se préparer à la transition vers un monde bas-carbone. C'est l'analyse des performances des entreprises par rapport à ces trois leviers qui constitue la base de notre dispositif d'investissement.

Nous surpondérons les entreprises les mieux préparées à la transition et sous-pondérons celles qui ne parviennent pas à ajuster leurs activités à la transition carbone.

Par exemple, dans le secteur des transports, il nous arrive de surpondérer les constructeurs automobiles qui investissent massivement dans l'électrification de leur flotte de véhicules. En revanche, nous pouvons sous-pondérer les entreprises qui sont actives dans des types de transport à fortes émissions, comme les compagnies maritimes, ou celles qui n'ont communiqué aucun détail sur leurs plans en matière de neutralité carbone.

Cet indice de référence dédié à la transition carbone est aligné sur les normes de l'indice CTB (Climate Transition Benchmark) de transition climatique de l'Union européenne pour les produits durables. Il cherche à réduire l'intensité carbone d'au moins 30 % par rapport à un indice de référence traditionnel, tout en visant un taux d'auto-décarbonation d'au moins 7 % d'une année sur l'autre.

Le système de notation interne de J.P. Morgan AM

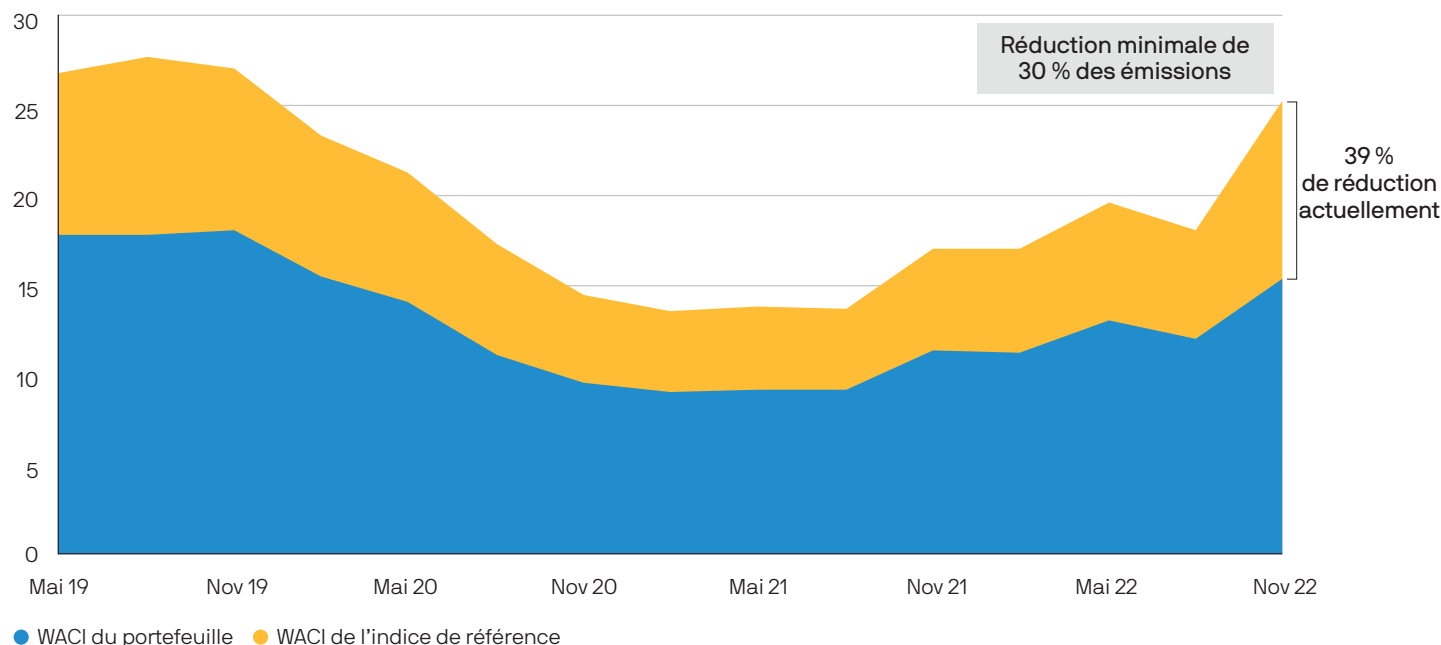
 Gestion des émissions	 Gestion des ressources	 Gestion des risques climatiques
<p>Émissions des sites Réduire les émissions directes et passer à des formes d'énergie plus écologiques</p> <p>Émissions des consommateurs et opportunités Bénéficier de la demande accrue des consommateurs pour des alternatives bas-carbone</p>	<p>Gestion de l'électricité Réduire les émissions indirectes de GES liées à l'utilisation de l'électricité</p> <p>Gestion de l'eau Améliorer la durabilité de la gestion des flux d'eau</p> <p>Gestion des déchets Réduire les déchets, qu'ils soient dangereux ou non</p>	<p>Risque physique Risques physiques liés à des conditions météorologiques extrêmes</p> <p>Risque d'atteinte à l'image Renforcer le dialogue sur les questions climatiques</p>

Investir dans la transition carbone de la Chine

En répliquant cet indice propriétaire, le JCCT peut réduire considérablement l'intensité ses émissions carbone par rapport à un indice traditionnel. A noter que nous n'appliquons aucune exclusion sectorielle, car nous voulons que les secteurs soient similaires à ceux de l'indice traditionnel. Nous parvenons à réduire l'intensité carbone via la sélection des titres individuels, en investissant dans des entreprises qui sont à la pointe de la transition et en restant à l'écart de celles qui en seront les grandes perdantes.

Réduction significative des émissions carbone

Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)



Source : J.P. Morgan Asset Management. Données sur les émissions carbone au 1er février 2023. Intensité carbone moyenne pondérée = tonnes métriques d'émissions d'équivalent CO2 par million de dollars de valeur d'entreprise, y compris liquidités.

Synthèse

La Chine doit impérativement parvenir à la neutralité carbone pour préserver sa croissance et sa prospérité à long terme, mais aussi pour que les efforts de décarbonation à l'échelle mondiale portent leurs fruits. Malgré l'ampleur de la tâche, la Banque mondiale a reconnu que la Chine était en bonne place pour respecter ses engagements en matière de climat.

La trajectoire de la Chine vers une économie bas-carbone aura donc des effets transformateurs et créera de nouvelles opportunités de croissance intéressantes.

En investissant dans le JCCT, les investisseurs s'exposent à un portefeuille stratégique d'actions chinoises dont l'intensité carbone est bien plus faible (d'au moins 30 %) que celle d'un indice de référence traditionnel, qui protège mieux contre les risques liés au changement climatique et qui saisit les opportunités d'investissement découlant de la transition de la Chine vers une économie sobre en carbone.

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Carbon Transition China Equity (CTB) UCITS ETF

Ticker	JCCT
TFE	0,35%
Date de lancement du fonds	06/12/2022
SFDR	Article 9
Indice de référence	Solactive J.P.MorganAsset Management Carbon Transition China Equity Index

RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS – NE PAS DISTRIBUER AU PUBLIC

Ce document est un support marketing et, à ce titre, les opinions exprimées ne sauraient être considérées comme une sollicitation ni interprétées comme un conseil ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque investissement ou participation y afférente. Il incombe au lecteur de juger de la confiance qu'il peut accorder aux informations contenues dans le présent document. Toute recherche contenue dans le présent document a été obtenue par J.P. Morgan Asset Management et peut avoir servi de support pour ses besoins propres. Les résultats de ces recherches sont divulgués à titre d'informations supplémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P. Morgan Asset Management. Les prévisions, chiffres, opinions et indications sur les tendances des marchés financiers ou les techniques et stratégies d'investissement exprimées sont, sauf indication contraire, propres à J.P. Morgan Asset Management à la date du présent document. Elles ne sont pas forcément exhaustives et leur exactitude n'est pas garantie. Elles peuvent être modifiées sans que vous en soyez informés. La valeur des placements et le revenu que ces derniers génèrent sont susceptibles de fluctuer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité des sommes investies. Les fluctuations de taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la valeur, le cours ou le revenu des produits ou des investissements sous-jacents réalisés à l'étranger. Les performances et les rendements passés ne préjugent pas des résultats actuels et futurs. Rien ne garantit que les prévisions exprimées se révéleront correctes. Par ailleurs, rien ne permet de garantir les objectifs des investissements. J.P. Morgan Asset Management est le nom de marque de l'activité de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co et de ses sociétés affiliées à travers le monde. Sous réserve de la législation en vigueur, les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés et les communications électroniques surveillées conformément à nos obligations légales et réglementaires et à notre politique interne. Les données personnelles seront recueillies, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management conformément à sa politique en matière de confidentialité dans la zone www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Dans la mesure où le produit peut faire l'objet d'une interdiction ou d'un accès restreint dans votre pays/territoire, il est du ressort de chaque lecteur de s'assurer du plein respect des lois et de la réglementation du pays/territoire en question. Préalablement à toute demande de souscription, il est recommandé aux investisseurs d'obtenir tout conseil nécessaire d'ordre juridique, réglementaire et fiscal sur les conséquences d'un investissement dans les produits. Les actions ou autres participations ne peuvent être directement ou indirectement proposées à des contribuables américains, qui ne peuvent pas en faire l'acquisition. Toutes les transactions doivent être réalisées sur la base du dernier prospectus disponible, du document d'information clé (DIC) et de tout autre memorandum d'offre local pertinent. Vous pouvez vous procurer gratuitement ces documents en français, ainsi que le rapport annuel, le rapport semestriel, les statuts et les informations relatives à la durabilité, auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., Succursale de Paris – 14 place Vendôme, 75001 Paris de votre conseiller financier, de votre contact régional JPMorgan Asset Management, ou sur www.jpmorganassetmanagement.fr. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible en français auprès de <https://am.jpmorgan.com/fr/droit-des-investisseurs>. J.P. Morgan Asset Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif Les parts de fonds négociés en bourse (« ETF ») conformes à la directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement aux ETF OPCVM. Pour acheter et vendre des parts sur un marché secondaire, les investisseurs doivent avoir recours à un intermédiaire (p. ex. un courtier en valeurs mobilières) et, ce faisant, peuvent encourir des frais. En outre, les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent. Ce document est diffusé en Europe (hors Royaume-Uni) par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B27900, société au capital de 10 000 000 euros. Succursale de Paris – 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros – Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693

LV-JPM54280 | 07/23 | 0911231807084654
